

ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

accidents

Question écrite n° 112769

Texte de la question

Mme Jacqueline Farreyrol interroge M. le ministre de l'intérieur, de l'outre-mer, des collectivités territoriales et de l'immigration sur les statistiques d'accidentologie. Une enquête effectuée montrait d'une part que 66 % des accidents se produisent en zone urbaine, et d'autre part que les accidents sur les passages piétons sont responsables de plus d'un tiers des personnes tuées en ville. Concernant les piétons, le fait de traverser en dehors des passages protégés alors même qu'ils se trouvent à proximité, de traverser lorsque le feu destiné aux véhicules est vert, de descendre imprudemment sur la chaussée sans regarder l'état de la circulation, semblent être leurs principales fautes pouvant augmenter leur risque d'être accidenté. Elle souhaiterait connaître quelles mesures pédagogiques pourraient être mises en place afin de sensibiliser davantage les piétons aux dangers que peut représenter la circulation en ville notamment.

Données clés

Auteur : Mme Jacqueline Farreyrol

Circonscription: Réunion (3e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite Numéro de la question : 112769 Rubrique : Sécurité routière

Ministère interrogé : Intérieur, outre-mer, collectivités territoriales et immigration **Ministère attributaire :** Intérieur, outre-mer, collectivités territoriales et immigration

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 28 juin 2011, page 6790 **Question retirée le :** 4 octobre 2011 (Fin de mandat)